



22/07/2009 L'agriculture protège la biodiversité

L'agriculture traditionnelle telle que celle pratiquée au Luxembourg pendant plusieurs siècles a entraîné l'apparition d'un nombre élevé d'espèces sauvages liées aux cultures et aux herbages. Jusqu'en 1960, cette faune et flore typiques ne sont guère menacées. Mais ensuite, la rationalisation de l'agriculture avec l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux ainsi que la mécanisation accrue, soutenue par la politique agricole commune provoquent bien des bouleversements dans le monde agricole. Cela conduit non seulement à une baisse continue de l'emploi dans l'agriculture, mais encore à une érosion constante de la biodiversité des parcelles agricoles, à tel point que certaines espèces autrefois banales comme l'Alouette des champs sont aujourd'hui fortement menacées.

Malgré ces conditions difficiles, de nombreux agriculteurs dans le sud-ouest de Luxembourg ont œuvré au cours des 20 dernières années, au moins sur une partie de leurs terres au maintien de cette précieuse biodiversité. D'autres ont créé grâce à une conversion vers l'agriculture biologique les conditions favorables pour le maintien durable de cette biodiversité sur l'entièreté de leur surface agricole.

Projet LIFE+ pour la protection d'habitats menacés dans les communes du SICONA-Ouest et SICONA-Centre

Fin 2008, à la suite d'un appel à projet lancé une année auparavant, le SICONA Ouest a reçu le feu vert de la Commission Européenne pour démarrer un projet LIFE Nature intitulé « Contribution des autorités communales à l'amélioration du réseau NATURA 2000 ».

Concrètement, ce projet a pour objectif principal l'acquisition de terrains dans le périmètre de 10 zones NATURA 2000 (9 zones de la directive « Habitats » et 1 zone de la directive « Oiseaux ») incluses dans le territoire des communes bénéficiaires associés du SICONA-Ouest et SICONA-Centre.

L'acquisition des terrains par le biais des autorités communales doit permettre d'assurer la protection et la mise sous statut définitive de 70 ha de terrain de grande valeur écologique. La restauration des terrains les plus dégradés acquis dans le cadre de ce projet est également prévue. Un volet portant sur la sensibilisation du grand public, du monde agricole et politique à la problématique de conservation de la nature au sein des zones NATURA 2000 est également prévu dans le cadre de ce projet.

LIFE⁺, acronyme de **L'Instrument financier pour l'environnement**, est un fonds de l'Union européenne pour le financement de sa politique environnementale. Le volet **LIFE-Nature** finance le réseau NATURA 2000 de sites écologiques européens ainsi que d'autres actions de préservation et d'étude de la biodiversité en Europe.

Nouveau au Luxembourg : le concours Wiesenmeisterschaft

A travers ce premier concours inédit, le SICONA Ouest avec l'appui du ministère du Développement durable, souhaite honorer l'engagement des agriculteurs pour la conservation de la biodiversité biologique dans notre région.

Elle vise également à aider les efforts des agriculteurs pour maintenir un paysage agricole varié. Les prix reviennent aux agriculteurs exploitant les plus belles prairies riches en espèces et les pâturages sur les différents sites NATURA-2000 situés dans l'ouest du pays.

Les critères

Les participants admissibles sont tous les agriculteurs et les gestionnaires de prairies riches en espèces ainsi que les pâturages d'une taille minimale de 0,5 ha incluses dans les 10 zones NATURA-2000 du projet LIFE en cours. Les parcelles gérées intensivement sont exclues. Un maximum de deux prix par candidat peut être attribué. Les critères d'évaluation sont la diversité des espèces végétales, leur statut en fonction de la directive «Habitats», la présence d'espèces rares, la taille et la structuration de la parcelle.

Le Jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Dr. Sandra Cellina, représentant le ministère du Développement durable
Dr. Simone SCHNEIDER, représentant le Musée d'Histoire Naturelle
Dr. Armin Schopp-Guth, représentant le Sicono-Ouest

Les gagnants de l'édition 2010

13 prix sont attribués, avec un total de 2000 € à gagner, avec un premier Prix de 500 €, un second Prix de 300 €, un 3e Prix de 200 € et 10 autres prix de 100 €.

Voici les gagnants en 2010:

Premier Prix: WILHELM Christian & Erny de Capellen
2e Prix : MEIER Toni de Bertrange
3e Prix : KANDEL Léandre de Strassen
4e Prix : MEIER Toni de Bertrange
5e Prix : KRIER ELTER-Josée de Bertrange
6e Prix : KRIER ELTER-Josée de Bertrange
7e Prix : ERNST Carlo de Hassel (Sanem)
8e Prix : KOCH Lucien Dondelange
9e Prix : WILHELM Christian & Erny de Capellen
10 Prix : KIEFFER Luc de Mondercange
11 Prix : BIVER Robert de Bettembourg
12 Prix : WILDGEN Charles de Fennange
13 Prix : TEMPELS Guy de Obercorn

Remerciements

Nous adressons nos remerciements aux personnes suivantes :

- Les agriculteurs participants pour leur engagement de longue date dans la conservation de la nature
- Le ministère du Développement durable pour son soutien et le ministère de l'Agriculture pour sa coopération au travers les programmes biodiversité
- Les membres du jury pour leur expertise judicieuse.